

Mairie du Bugue

Place de l'Hôtel de Ville

24260 Le Bugue

☎ 05.53.02.75.80

Fax: 05.53.07.17.47

e-mail: mairie-bugue@wanadoo.fr



NOTE D'INFORMATION

Objet : Travaux Avenue de la Libération

Madame, Monsieur,

Les travaux d'aménagement de l'avenue de la Libération démarreront le 7 janvier prochain pour une durée effective de 7 mois.

Ils seront interrompus durant la période estivale de début juin à fin septembre.

Le chantier se déroulera en quatre phases de travaux.

- La première phase commencera par la petite rue partant en biais vers les bords de la Vézère jusqu'à la cave Julien de Savignac.
- La deuxième phase concernera l'autre côté de l'avenue, depuis le collège jusqu'au magasin Bugue Médical.

Ces deux phases devraient être effectuées avant début juin.

A partir de fin septembre, les travaux reprendront :

- La troisième phase ira de la petite rue en biais jusqu'au pont côté Crédit Agricole.
- La quatrième phase aménagera la partie allant du Bugue Médical au pont, côté Intermarché.

La circulation des véhicules légers sera maintenue avenue de la Libération dans les deux sens. Un alternat par feux sera mis en place, les travaux s'effectuant par petits secteurs et par demi-chaussée.

L'accès aux véhicules poids lourds se fera exclusivement dans le sens Le Buisson Périgueux.

La circulation des poids lourds sur l'avenue de la Libération sera interdite dans le sens Périgueux-Le Buisson. Les poids lourds venant de Périgueux seront donc déviés par le Cingle, Limeuil et Le Mouscard pour accéder au Bugue rive gauche.

La circulation de la route de Proumeyssac sera déviée ponctuellement par l'avenue des Grausses ou la rue Pasteur en fonction de l'évolution du chantier.

M. JL ALEXANDRE coordonnateur SPS est à votre disposition pour toutes les questions liées à la sécurité sur le chantier (email : jean-loup.alexandre@orange.fr)

Vous trouverez sur le site de la mairie www.lebugue.fr l'ensemble des informations concernant l'organisation du chantier ainsi que les arrêtés réglementant le stationnement et la circulation.

Les services municipaux et l'équipe municipale se tiennent à votre disposition pour vous fournir si nécessaire tout complément d'information.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes plus cordiales salutations.



Le Maire,

Gérard LABROUSSE